



Identification

- Taille petite mais souvent supérieure à celle du Vison d'Europe
- Longueur tête + corps : 30-40 cm ; queue : 12-19 cm ; poids : 475-1100 g
- Pelage presque uniformément marron foncé
- Tache blanche limitée à la lèvre inférieure
- Dimorphisme sexuel marqué en faveur des mâles

La distinction des deux espèces de visons est particulièrement difficile d'autant que le seul critère de la tache blanche des lèvres et du menton n'est pas suffisant. De plus, des pelages aberrants peuvent apparaître chez des individus des populations férales de Vison d'Amérique puisque les animaux étaient autrefois sélectionnés dans les élevages pour leurs variations de coloration.

Le Vison d'Amérique affectionne les rivières, les étendues d'eau, les marais et les côtes, mais s'aventure souvent très loin de l'eau. Son caractère peu craintif rend son observation aisée à proximité des cours d'eau. Prédateur opportuniste et généraliste (Camby & Maizeret, 1990), il consomme des poissons, des crustacés, des petits mammifères, des oiseaux... Un impact négatif serait possible sur certaines populations d'oiseaux (poule d'eau, râle d'eau) sur les cours de l'Orne et dans le marais de Briouze/61.

Cependant la prédation du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) paraît plus inquiétante car risquant de compromettre l'avenir d'une espèce au statut de conservation déjà défavorable (cf. Strachan *et al.*, 1998 ; EMMA committee, 1999).

Le nombre de jeunes par portée est compris entre 4 et 7 à l'état sauvage (MacDonald & Barrett, 1995) ; l'observation exceptionnelle d'une famille de 16 jeunes sur une mare ornaise plaide en faveur d'une origine captive encore récente.

Importé d'Amérique du Nord, comme son nom l'indique, le Vison d'Amérique était élevé en France pour sa fourrure.

Échappé de captivité : rare en Basse-Normandie mais en expansion.

